

Les gestes barrières à adopter

En l'absence de traitement, la meilleure des protections pour vous et pour vos proches est de respecter les mesures barrières et la distanciation physique. En complément, portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.



Nous rappelons que les écrans anti-postillons artisanaux, en tissu ou en plastique, pour garder leur utilité, doivent être entretenus régulièrement, voire quotidiennement. Ils ne remplacent pas les mesures barrières, toujours justifiées :

- Se laver très régulièrement les mains avec du savon ou du gel hydroalcoolique
- Éviter de porter la main à son visage
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir, à usage unique
- Se saluer sans se serrer la main et sans s'embrasser
- Respecter la distanciation sociale de 2 mètres

N'oubliez pas de ventiler très largement les pièces de vie !

Liens utiles

[Recommandations au grand public de l'ARS](#)

[Recommandations au grand public de l'assurance maladie](#)